

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.C. DE ST-JEAN-D'ANGELY

Prélèvement	00133481	Commune	SAINT-JEAN-D'ANGELY
Unité de gestion	0149 - A.C. DE ST-JEAN-D'ANGELY	Prélevé le	mardi 30 août 2022 à 09h20
Installation	UDI 000127 - R. DE ST-JEAN D'ANGELY	par	A. AZAM
Point de surveillance	0000000204 QUARTIER DU STADE MUNICIPAL	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	STADE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	22,5 °C			
Température de l'eau	25 °C		25	
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,39 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,47 mg(Cl ₂)/L			
Type de l'analyse : D1	Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) Code SISE de l'analyse : 00133430		1701	Référence laboratoire : 22LH-9456-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,26 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,5 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	685 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	9,7 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00133481)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 2 septembre 2022
Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT